

Coalition québécoise pour le contrôle du tabac

819 rue Roy Est, Montréal (Québec) H2L 1E4; téléphone : (514) 598-5533; télécopieur : (514) 598-5283

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mardi le 4 février 1997

LA COALITION ANTITABAC OUTRÉE DES NÉGOCIATIONS POUR AFFAIBLIR LA LOI C-71

Montréal – La Coalition québécoise pour le contrôle du tabac s'inquiète profondément des rumeurs concernant la possibilité de concessions pour les événements commandités par l'industrie du tabac.

Louis Gauvin, Coordonnateur de la Coalition, dit : « Nous avons jusqu'à maintenant appuyé le projet de loi tel que rédigé, malgré ses échappatoires et ses autres lacunes. Si la législation est affaiblie dans son ensemble, nous allons bien sûr reconsidérer notre appui.

« En fait, nous croyons que la loi contient déjà beaucoup trop de faiblesses et devrait être renforcée. Nous avons proposé une série d'amendements pour cette fin, tel que l'imposition d'un plafond sur la commandite actuelle en interdisant la commandite de nouveaux événements et installations, et en limitant le montant d'argent dépensé pour la commandite au niveau de 1996.

« Personne ne peut raisonnablement être contre le fait d'empêcher l'expansion de la commandite de tabac. On ne se préoccupe que des événements présentement commandités et non ceux qui pourraient éventuellement l'être.

« Si le gouvernement décide d'offrir des concessions aux groupes commandités, il faudrait au moins s'assurer que les compagnies de tabac ne puissent pas exploiter ces dernières. En fait, toute exemption touchant la commandite devrait être sous forme de 'clauses grand-père' pour éviter la multiplication ou l'augmentation de l'envergure du type d'événements qui feraient l'objet d'une exemption, comme par exemple les événements internationaux.

« De plus, toute concession devrait être balancée avec un renforcement de la législation afin de maintenir l'impact positif sur la santé du projet de loi actuel.

« Personne ne nous a consulté sur la possibilité de concessions de dernière minute. Les 464 organismes membres de la Coalition ne semblent pas être assez importants aux yeux de certaines autorités gouvernementales. Nous craignons que les intérêts de la population en matière de santé soient mis de côté lors de ces négociations.

« L'industrie du tabac a des millions de dollars pour se payer des publicités alarmistes et pleines de fausses affirmations. Les politiciens et le public ne doivent pas croire ce que dit une industrie qui a toujours usé de tous les moyens à sa disposition pour protéger ses profits, même si son produit cause la mort de 40 000 Canadiens chaque année. »

La Coalition québécoise pour le contrôle du tabac représente plus de 460 organismes de santé, commissions scolaires, centre de jeunes, groupes communautaires et CLSC du Québec qui réclament une série de mesures anti-tabac incluant :

- *des espaces publics sans fumée,*
- *de meilleurs contrôle sur la production, la vente et la mise en marché du tabac,*
- *l'interdiction des ventes de tabac aux mineurs, appuyée par un système de permis, d'inspection et de sanctions,*
- *l'interdiction de toutes les formes de promotion du tabac, et*
- *un soutien financier pour les personnes qui désirent cesser de fumer.*

Pour plus de renseignements : (514) 598-5533

